CENTRE SCOLAIRE
Saint Paul

Protocole de reprise des cours COVID-19

LYCEE

Période du 9 juin au 3 juillet

Sommaire

I. **Principes fondamentaux……. page 3**

II. **Calendrier de la reprise au 3 juillet 2020 …page 3**

III. Présence des élèves……page 4

IV. Suivi disciplinaire des élèves……..page 4

V. Restauration……page 4

VI. Organisation de la journée ……page 4

VII. Circulations des élèves……page 7

VIII. Dispositions des classes……page 8

IX. Pédagogie……..page 9

X. Mesures d'hygiène et de sécurité……page 10

XI. Parents et visiteurs……page 11

XII. Procédure de gestion d'un cas d'infection par le COVID ……..page 12

I Principes fondamentaux

- **Assurer la sécurité des élèves et des personnels en terme de sécurité et d'hygiène ;**
- **Donner la possibilité aux élèves de seconde, puis de première et de terminale de se retrouver.**
- **Faire le point sur les méthodes et les savoirs en seconde.**
- **Faire un bilan orientation et projet personnel en première et terminale.**
- **Pédagogie :**
  En seconde : Reprise de contact et cours en matinée, mixés avec des cours à distance l'après-midi.
  En première : rencontre bilan et remédiation le cas échéant.
  En terminale : rencontre bilan.

II Calendrier de la période du 9 juin au 3 juillet 2020

Semaines du **9 juin au 3 juillet** :

En seconde : cours le matin de 8h15 à 12h15. Maintien des cours à distance l'après-midi.

Du **15 juin au 3 juillet** :

En **première**:

- Rencontre par demi-classes avec les professeurs principaux pour un bilan personnel d'orientation ainsi qu'un bilan pédagogique.
- Cours dans les spécialités retenues pour l'année 2020/21 selon les consignes données par le préfet et les professeurs principaux.

En **terminale :**…….

Semaine du 15 juin.....

- Rencontre par demi-classes avec les professeurs principaux pour un bilan personnel d'orientation ainsi qu'un bilan pédagogique.

I Présence des élèves

- Un sondage a été et sera réalisé auprès des familles pour une inscription aux cours assurés, ainsi qu'aux entretiens proposés. Cette inscription vaut engagement.
- Gestion des absences au regard de la liste des inscrits.
- https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeZFuI_FRvS7JPMwkI0SSPkndNPmes21Wi6X_izzml5gG4sxQ/viewform?usp=pp_url

- Suite à la constitution des listes d'inscriptions, les élèves de seconde seront répartis en deux groupes par classe. Le premier groupe aura cours tous les matins du lundi au jeudi d'une semaine A, le deuxième groupe aura cours tous les matins du lundi au jeudi d'une semaine B. La constitution des groupes et des emplois du temps seront communiqués aux familles pour l'intégralité de la période.

IV Suivi disciplinaire des élèves

- La scolarisation des élèves relève de la volonté des parents.
- En cas de problèmes répétés de discipline ou de non-respect des règles d'hygiène et de sécurité, l'élève sera prié de rester à la maison et de récupérer les cours sur Ecole Directe.

V Restauration élèves

- Il n'y aura pas de service de cantine, raisons :
    - Incapacité d'assurer la sécurité sanitaire des lycéens (hygiène, personnel, occupation des locaux, gestion de la cour,…) ;
    - Besoin de renforcer l'encadrement et l'accompagnement des enfants de maternelle et de primaire sur le temps de cantine.
    - Mise à disposition prioritaire à l'Ecole des espaces de restauration communs au Lycée et à l'Ecole.

VI Restauration enseignante

- Salle de restauration :
    - Des repas seront servis au restaurant des professeurs, sur inscription.

Hygiène :

- **Obligation de se laver les mains avant et après le repas ;**

- **Utilisation d'une place sur deux ;**
- **Désinfection par la société Elior.**

- Salle des professeurs :
  - Les repas restent possibles en salle des professeurs ;

Hygiène :
- **Obligation de se laver les mains avant et après le repas ;**
- **Utilisation d'une seule place sur deux ;**
- **Désinfection des sols par la société GSF ;**
- **L'hygiène de la cuisine (évier, frigo, four à micro-ondes,…) appartient à ses utilisateurs. Merci d'y veiller !**

- VII Organisation de la journée

1) Ouverture des portes à 8h (ou 9h le cas échéant) : les élèves des classes impaires se regroupent sur leur emplacement tracé au niveau du terrain de basket et les classes paires sur le terrain de volley.
2) Les professeurs prennent en charge les élèves dans la cour pour les emmener dans leur classe.
3) Tous les élèves montent par l'escalier de la porte A.
4) La récréation se passe dans leur classe. Des conseillers d'éducation seront dans les couloirs pour les surveiller. L'accès aux toilettes sera limité par petit groupe et aucun croisement entre élèves dans les couloirs n'aura lieu.
5) Pour la sortie à 12h15 :
6) → Les classes de 2nde 1 ; 2 et 3 sortent par la sortie de secours qui donne directement sur la grille du 20 rue Jules Lefebvre.
7) → Toutes les autres classes sortent par l'escalier de la porte B.
8) Lors de cette sortie, les élèves seront accompagnés de leur professeur jusque dans la cours.
9) Il y a une bouteille de gel hydro alcoolique dans chaque classe et le professeur en donnera aux élèves dès le début de la 1ère heure de cours puis après la récréation.

Hygiène :
- **Pendant les cours, les portes restent ouvertes. Elles peuvent être fermées mais manipulées par des adultes.**
- **Après chaque récréation, chaque enseignant ou personnel de vie scolaire demandera aux élèves de se passer les mains au gel (flacon manipulé par les enseignants ou les personnels de vie scolaire).**
- **Le port du masque est obligatoire, le port d'une visière ne saurait s'y substituer.**
- **Le port du masque pendant les cours est obligatoire pour les élèves.**

12h15 : fin des cours.
Hygiène : Ouverture des fenêtres et portes des classes ouvertes par le professeur
La désinfection et le nettoyage ont alors lieu pour le lendemain.

a. **GSF : Sanitaires, rampes des escaliers et poignées de portes (hors portes de classes).**

10) Sortie : La dispersion des élèves doit être rapide. Les attroupements sont interdits aux abords de l'établissement.

Remarque :

- Le 1er jour : demander aux élèves de reprendre chez eux tout le matériel qui leur appartient
- Ils apporteront pour chaque ½ journée le matériel nécessaire.

L'objectif est de faciliter la désinfection des locaux chaque soir.

- Circulations des élèves

a) Accès aux garages à vélos
Le dispositif reste identique.
La vie scolaire restera vigilante afin d'éviter les attroupements dans le garage à vélos.

b) Accès à la vie scolaire :
Accès strictement individuel.

c) Accès à l'accueil et aux services administratifs :
Une personne à la fois ! Les élèves attendent sur les marquages prévus et respectent les consignes affichées.

d) Accès au bureau des préfets :
Se conformer aux instructions communiquées le jour de la reprise.

e) Montées et descentes des élèves :
Les montées en classe se font avec les enseignants ou personnels de vie scolaire afin d'éviter les déplacements de masse.

Accès aux escaliers (valables pendant toute la période)

Entrée par l'escalier des « secondes » : Porte A
Sortie par l'escalier des « premières » : Porte B

f) Récréations des élèves :
Une signalétique indiquera les lieux prévus pour chaque groupe.

g) Accès aux sanitaires :
Règlementé par la vie scolaire.

h) Accès à l'infirmerie :
Se conformer aux instructions données le jour de la reprise.

i) Accès au CDI :
Se conformer aux instructions données le jour de la reprise et aux consignes affichées au CDI.

j) Accès aux salles de travaux collectifs :
L'accès aux salles de travaux collectifs est interdit pendant toute la période.

k) **Accès à l'étude :**

Le cas échéant, les élèves attendent en classe qu'un surveillant vienne les chercher.
Le nombre d'élèves en permanence sera réduit au strict nécessaire : une seule place sur deux pourra être occupée, les distances préconisées seront respectées (4m2 par personne)
Hygiène : Toutes les tables seront nettoyées à la fin de chaque étude.

l) **Sorties des élèves : Toutes les sorties se feront par le 20 rue Jules Lefebvre.**

- Disposition en classe

- Tous les cours se passeront dans leur classe
- Les salles de classes doivent être vidées du matériel des élèves afin de faciliter la désinfection des locaux.
- Les salles de classe seront préparées pour recevoir 15 élèves.
- L'enseignant se tiendra à une distance adaptée des élèves. Il sera interdit de se retrouver à moins d'un mètre d'un élève.

- Pédagogie

- Les emplois du temps seront propres à cette période.
- Les cours assurés en **seconde** seront des cours de français, mathématiques, histoire-géographie, sciences-physiques, Sciences de la vie et de la terre, Sciences économiques et sociales.
- En première, reprise des cours dans les spécialités retenues pour l'an prochain, dans la limite du nombre d'élèves autorisés.
- les cours de terminale continuent d'être assurés à distance.
- Programmes académiques : L'idée de terminer le programme est à abandonner.
- Objectifs :
    - Revenir sur les notions abordées avant et pendant le confinement ;
    - Aborder de nouvelles notions pour éviter la démotivation ;
- Evaluation : Seules des évaluations formatives seront possibles. Aucune évaluation de cette période ne pourra entrer en ligne de compte dans un relevé officiel.
- A l'issue du cours les enseignants veilleront à renseigner le Cahier de texte électronique pour les élèves qui ne se sont pas inscrits. Exercices et corrigés devront se trouver sur Ecole Directe (pas de cours à distance). On pourra scanner le cahier d'un élève.

  Hygiène :

  En cas de distribution ou ramassage de documents aux élèves, le port du gant sera conseillé.

  A défaut, le document remis ne pourra être manipulé avant plusieurs heures.

- EPS : Pas de cours.

Attention : Pas de prêt de matériel entre les élèves.

- Mesures sanitaires

Rappel des gestes barrières au début de chaque ½ journée :

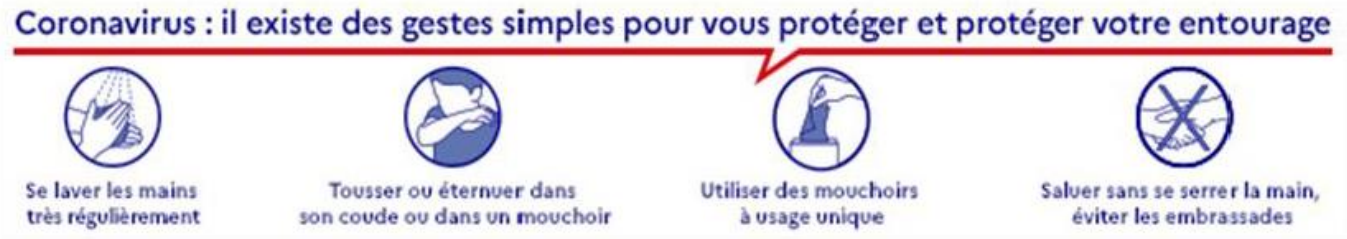

- Les familles veilleront à prendre la température des enfants avant le départ pour le Lycée. Accès impossible au collège si température supérieure à 37,8°
- Gel hydro-alcoolique pour tous les enseignants (lavage des mains des élèves à chaque retour de récréation) ;
- Les familles veilleront à prévoir une crème de mains pour réhydrater la peau des enfants chaque soir ;
- Masques obligatoires pour tous les élèves : chaque élève sera muni d'un masque « Grand Public » pour les récréations et pour tous les déplacements.
- Le port du masque et d'une visière est vivement conseillé pour les enseignants et les personnels ;
- Le port d'un masque est obligatoire pour l'infirmière, les personnels d'accueil, pour les personnels de vie scolaire et pour les personnels administratifs.

- Midi : **Nettoyage des locaux**
  i. **Vie scolaire : Poignée de portes, bureaux des élèves, bureau de l'enseignant ;**
  ii. **GSF : Sanitaires, rampes des escaliers et poignées de portes hors classes**
- Désinfection des classes par GSF le midi ;
- Pas de cantine jusqu'à la fin de l'année ;
- Accueil : 1 personnel de l'accueil, un adulte et un enfant maximum.
- Renforcement du savon et des serviettes papier jetables.
- Des affiches de sensibilisation aux bons gestes seront disposées dans l'établissement.

- **Parents et Visiteurs**

Les parents et les visiteurs doivent être munis d'un masque et doivent se laver les mains au gel avant de rejoindre l'accueil.
Une table sera à disposition avec des masques et du gel.

- **Procédure de gestion d'un cas d'infection par le COVID**

Symptômes : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée (infirmerie) permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Lorsque la personne présentant les symptômes est un adulte elle est placée également en isolement avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

Lorsque l'enfant est remis à ses parents ou lorsque l'adulte quitte l'établissement, le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui

décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

En cas de test positif :

- Le chef d'établissement informe les services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précédent son isolement.